



communiqué

No: 43
No.: 43

DIFFUSION: NE PAS PUBLIER AVANT
RELEASE: 24H00 LE 28 AVRIL 1978

NOTES POUR UN
DISCOURS DE MONSIEUR JEAN-PIERRE GOYER,
MINISTRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES
ET CONSEILLER DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES
POUR LES AFFAIRES FRANCOPHONES,

À L'OCCASION DU

XXVIII^e CONGRÈS INTERNATIONAL

FRANCE - CANADA

DIJON, FRANCE

LE 28 AVRIL AU 1^{er} MAI 1978

C'est avec beaucoup de plaisir que je me retrouve parmi vous cette année, alors que le Premier ministre du Canada m'a fait l'honneur de me désigner de nouveau pour le représenter au congrès national de l'Association France-Canada. A cet égard, je désire vous transmettre les voeux chaleureux de monsieur Pierre Elliott Trudeau, au nom du gouvernement et du peuple canadiens. C'est avec grand plaisir aussi que je me retrouve dans cette belle ville de Dijon, à l'ombre du palais des ducs de Bourgogne. Je pourrais presque me découvrir des affinités avec Charles le Téméraire dans la mesure où je me risque à vous parler dans la patrie de Bossuet.

Avant d'entamer mon propos, je voudrais vous dire que je sais m'adresser ici à des amis du Canada, à des Français qui nous font l'amitié de s'intéresser à notre pays. Ces Français sont à l'origine de son histoire et d'une partie fondamentale de sa culture. Frères de race, Français et Canadiens ont été frères de sang dans les grands conflits mondiaux du XXe siècle et ils apprennent à devenir frères des Hommes dans la lutte commune contre le sous-développement et la pauvreté dans le monde.

Avec des amis, il faut être franc! Je sais que les problèmes actuels du Canada vous intéressent et vous préoccupent. Je vous parlerai donc sans détour de la crise de l'unité nationale qui secoue mon pays. Loin de moi l'idée de transposer à l'étranger le débat constitutionnel ou les querelles internes au Canada. Je désire simplement vous aider à mieux connaître et à mieux comprendre le problème. Cette compréhension est à la base du resserrement de l'amitié entre le Canada et la France; et bien sûr, j'inclus dans cette amitié les relations particulières entre la France et le Québec.

Mon exposé gravitera autour de trois thèmes. Il y a d'abord la conception du Québec comme colonie au sein de la fédération canadienne. Certains se sont mis en tête que les Québécois étaient des colonisés. Dans leur esprit, il ne s'agit pas de l'évocation d'un passé lointain, mais d'un état de fait présent. Pour eux, le Québec est en situation d'infériorité.

Une telle conception est inacceptable parce qu'elle est contraire à la vérité. Elle relève d'une distorsion totale de la réalité ou, ce qui revient au même, d'un parti pris évident. Une telle conception est aussi une injure - une injure gratuite, sans fondement.

Dans une colonie, celui qui pactise avec le colonisateur, celui qui gouverne avec lui, est aux yeux des siens un traître ou un vendu. Mais, avec qui, diable, ai-je pactisé? A qui me suis-je

vendu? A la population qui m'a élu démocratiquement et qui est au Québec? A qui me suis-je vendu? A un parti qui est dirigé par un Canadien français, Pierre-Elliott Trudeau? A qui me suis-je vendu? A un Etat dont le chef est un Canadien français, Jules Léger?

Soyons honnêtes et objectifs! Dire qu'il y a un certain déséquilibre de forces au Canada, c'est incontestable. Les Canadiens français, pour diverses raisons, n'ont pas encore trouvé leur pleine reconnaissance dans le domaine des affaires ou au niveau de l'administration fédérale, mais un progrès énorme a été fait depuis une vingtaine d'années. Dire que nous sommes des colonisés, c'est ignorer délibérément les efforts qu'ont faits les Canadiens français qui acquièrent une place de plus en plus large dans toutes les sphères d'activités. C'est aussi ignorer que la province de Québec, comme les autres provinces canadiennes d'ailleurs, possèdent une grande autonomie dans la plupart des secteurs qui affectent directement la population.

La province de Québec veut avoir la maîtrise de son économie et, pour ce faire, considère comme essentielle son indépendance politique. Face à cette aspiration qui, pour plusieurs, peut sembler tout à fait normale, je me pose la question suivante: comment évolue l'économie mondiale depuis les dernières trente années? N'évolue-t-elle pas conformément au concept de l'interdépendance entre les pays? Interdépendance qui se trouve accentuée par l'accroissement des échanges mondiaux, par les moyens de communications modernes, les transports, le transfert de la technologie, l'industrialisation des pays en voie de développement, le système financier. Indéniablement, les économies sont interdépendantes et cela va en s'accroissant. La France ou le Canada n'y font pas exception.

Et plus un pays est faible, soit sur le plan de son P.N.B. ou de sa population, soit par rapport à son degré d'industrialisation, plus il est dépendant. Qu'en serait-il alors d'un Québec séparé?

Cela dit, la situation est loin d'être catastrophique pour la prétendue "colonie québécoise", car en empruntant le langage du Premier ministre du Québec, je m'aperçois que lui-même conclut à sa réussite tant du point de vue économique que du point de vue culturel. "Aujourd'hui, a dit René Lévesque devant les membres de l'Economic Club à New York, le Québec est une société développée. Sa population dépasse six millions d'habitants dont près de 82% sont d'ascendance, de culture et de langue françaises. Sa métropole, Montréal, est la deuxième ville française en importance dans le monde. Son produit national brut le place au 23e rang

des nations du monde et son revenu national per capita au 11e rang.*" Le fédéralisme n'a donc pas étouffé le Québec. Je soutiens que c'est par ce fédéralisme, renouvelé et adapté au gré des circonstances, que cette expansion de la société québécoise peut se poursuivre. D'autant plus que tout le pays est engagé dans une prise de conscience collective qui augmentera forcément l'égalité des chances auxquelles ses citoyens aspirent.

La théorie que l'avenir de la culture française au Québec passe par l'indépendance de cette province a fait son chemin dans l'esprit de Québécois et de Français qu'obnubile le souci de la préservation de la langue et de la culture françaises en Amérique. Qu'en est-il? C'est là mon deuxième thème.

Il faut d'abord situer le problème dans son cadre réel: la culture et la langue françaises, dans une Amérique du Nord habitée par quelque 240 millions d'anglophones, doivent faire face à des défis constants et il ne s'agit pas de nier la difficulté que cela représente pour nous, francophones, de résister à la pression anglophone. Bien sûr le français progresse à travers le Canada grâce aux efforts du gouvernement fédéral, mais aussi grâce à sa vitalité propre, à la fierté nouvelle qu'éprouvent tous les Canadiens devant cette richesse que leur donne la diversité culturelle de leur pays; diversité qui les distingue si bien de leurs voisins du sud.

Le fédéralisme canadien, au plan culturel, est un admirable échange de forces où la province de Québec donne au Canada une part essentielle de son identité nationale et, de ce fait, incite le Canada anglais à se dépasser et à se différencier des Etats-Unis, tandis que le Canada anglais sert de tampon pour le Québec à l'influence prépondérante américaine qui s'en trouve médiatisée. J'ai toujours été surpris d'entendre parler d'étouffement culturel du Québec par les pessimistes et les défaitistes alors qu'au même moment, certains milieux au Canada anglais parlent de l'invasion du français de Saint-Jean, Terre-Neuve à Vancouver, en Colombie-Britannique. C'est donc un "moribond" qui se porte bien!

D'où vient cette "survivance" - si vous me permettez cet euphémisme pour désigner l'éclatante affirmation de la culture française au Québec? Au chapitre de la langue et de la culture françaises, le Québec a toujours bénéficié d'une totale liberté. La constitution lui confère pleine juridiction dans le domaine de l'éducation et lui permet de légiférer dans plusieurs domaines connexes.

...4

*Discours de René Lévesque à l'Economic Club, à New York, le 25 janvier 1977.

Entre parenthèses, je voudrais souligner le fait que par la constitution, les provinces au Canada ont une juridiction entière ou partagée dans les domaines tels que les richesses naturelles, la politique sociale, l'administration des municipalités, l'agriculture, l'administration de la justice, etc. Et en plus, le gouvernement fédéral a doté les Canadiens français d'instruments culturels nombreux et efficaces.

On dit aussi que la culture française au Québec est menacée par une démographie défavorable aux francophones. Je ne suis pas médecin et ne puis donc juger de la valeur contraceptive du fédéralisme sur les naissances au Québec, mais je tiens à souligner que les données démographiques indiquent que non seulement la présence française ne diminue pas au Québec mais au contraire qu'elle s'accroît.

Dire qu'il y aura 6 millions de francophones au Québec en l'an 2,000 et dire qu'il y a aujourd'hui six millions et demi de francophones au Canada, c'est se montrer très limitatif. Il n'est pas nécessaire, en effet, d'être d'origine francophone pour parler le français. De fait, au Canada, de plus en plus d'anglophones parlent le français et ce mouvement, grâce à la politique du gouvernement fédéral dans ce domaine, ira en s'accroissant. Soulignons, en outre, que les provinces se sont engagées à enseigner le français.

En plus de sa politique sur les langues officielles, le gouvernement fédéral s'est efforcé de mettre en place des structures qui permettent aux créateurs et aux groupes culturels de s'exprimer en toute liberté et dans la voie de leur choix. Il offre aux intéressés les moyens de diffusion, les moyens financiers et les services et facilités nécessaires à l'expression de la culture. Songez, par exemple, au rôle de Radio-Canada comme organe de diffusion, à l'Office national du Film, au Conseil des Arts, aux musées nationaux... Songez aussi à tous ces organismes dédiés à la création artistique et à la diffusion de la culture française au Québec et à l'épanouissement de la dimension canadienne-française de cette culture, et vous rendrez compte aisément qu'il existe une volonté canadienne de protection et de renforcement de la culture française.

Un sondage de l'Institut Gallup publié en juin 1977 confirme l'intérêt accru des anglophones pour la langue française. En effet, 51% des Canadiens de langue anglaise interrogés ont dit qu'ils auraient aimé apprendre le français et 20% ont dit qu'ils avaient appris le français, ce qui fait un total de 71%. Ajoutons que pour les francophones, vis-à-vis de l'anglais, ces mêmes proportions étaient respectivement de 60 et de 37%, ce qui donne un total de 97%.

Dans une perspective plus globale, il faut reconnaître que le système politique actuel a su ménager la stabilité économique

nécessaire à l'épanouissement du fait français. La culture ne saurait être dissociée de la santé politique et économique de l'Etat. Si les conditions changent, si les nécessités du jour l'imposent, il faudra peut-être réviser certains mécanismes constitutionnels et autres pour que les six millions et demi de Canadiens de langue française considèrent la fédération canadienne comme la meilleure protection contre leur assimilation à la masse des 240 millions d'anglophones nord-américains. Mais que l'on ne parte pas de mythes pour en créer de nouveaux. Nous nous sommes donnés au Canada les institutions les plus souples qui soient pour résoudre nos problèmes. Il suffit de nous en servir. Au contraire, avec la sécession, le Québec deviendrait alors un îlot dans une mer anglophone. Les Québécois seraient dès lors mal placés pour exiger dans leurs relations avec le continent nord-américain que l'on se serve de la langue française. A l'inverse, un Québec fort dans un Canada uni permet un rayonnement de la culture française en Amérique du Nord, rayonnement rendu possible par la tolérance culturelle du Canada.

En invitant les Canadiens d'un océan à l'autre à se servir de leurs institutions pour régler leurs problèmes, j'ai ignoré un aspect qu'on a souvent invoqué dans le contexte québécois, à savoir, le droit du Québec à l'autodétermination et à l'indépendance. L'indépendance, dit-on, - et c'est mon troisième thème - est nécessaire car il est normal qu'un peuple possédant une langue, une culture et un territoire forme son propre pays.

Je ne voudrais pas vous donner l'impression de manquer de sérieux, mais avec une telle théorie, dans l'abstrait, la planète Terre ne compterait pas moins de 2,500 pays souverains qui répondraient parfaitement à ces critères. Mais ce n'est pas une façon de raisonner que de partir de l'absurde. Après tout, le régime fédéral existe précisément parce qu'il permet de regrouper plusieurs groupes ethniques. C'est en fait sa raison d'être. De nombreux pays ont adopté la formule fédérative de gouvernement parce que la présence de plusieurs groupes ethniques ou l'immensité du territoire les y contraignaient. Dans plusieurs pays (Etats-Unis, Brésil, Canada, Inde), les deux aspects ont joué: immensité du territoire et diversité ethnique. Plusieurs Etats unitaires s'efforcent d'introduire dans leur système certaines structures fédératives pour répondre aux exigences de l'heure. C'est un processus qui est parfaitement sain car il n'implique pas de rupture mais allie au contraire continuité et adaptation.

Je crois que l'on oublie une dimension du fédéralisme à force d'en accentuer le caractère circonstanciel et "opportuniste": c'est le ferment d'union qu'il suscite. Très souvent, en effet, on dit que le régime fédéral permet de profiter des avantages économiques

et politiques de l'union sans enlever aux collectivités qui y cohabitent leurs caractères distinctifs. C'est indéniable. Mais je crois que ce n'est pas là le seul élément. Fédéralisme et mercantilisme ne sont pas synonymes. Au départ, il peut s'agir d'un mariage d'intérêts ou de raison mais, à la longue, il se crée une identité, une conscience d'appartenance qui transcende à plus ou moins brève échéance le fondement matériel de la première alliance. Paradoxalement, cette conscience ne prend forme que si les droits des groupes fondateurs sont protégés, si leur identité culturelle est préservée, si leur autonomie est respectée. C'est cela, voyez-vous, la véritable autodétermination. C'est en cela que je considère que le Québec s'est déjà - si vous me permettez l'expression - "autodéterminé" en adhérant à la confédération canadienne. C'est à partir de cela que le Premier ministre a parlé de la séparation du Québec comme d'un "crime contre l'humanité". L'expression est forte mais s'explique dans le sens que l'on a donné à la Renaissance à l'expression "humanisme", c'est-à-dire le développement concret des qualités de l'homme. Le fédéralisme représente une forme d'humanisme politique, alors que des peuples s'unissent concrètement et se développent ensemble. La séparation serait une rupture de cet humanisme.

On vous dira peut-être qu'il ne s'est pas créé au Québec de conscience d'appartenance au Canada et que par conséquent, l'autodétermination initiale était fictive et que le contrat doit être renégocié comme un vulgaire accord commercial. Je vous répondrai d'abord que tous les sondages au Québec jusqu'à maintenant démentent cette assertion. Si ce sentiment d'appartenance n'existait pas, pourquoi la majorité des Québécois se prononce-t-elle régulièrement en faveur du fédéralisme canadien? Pourquoi se contente-t-elle de demander son renouvellement et non sa suppression? C'est précisément parce que la majorité des Québécois ne veut pas couper les ponts, parce que personne ne veut quitter la famille. Le lien existe et ne peut être tranché sans faire perdre l'équilibre existentiel à la grande majorité des gens de bonne volonté, au Québec comme partout ailleurs au Canada.

Pour se convaincre que la majorité des Québécois est fédéraliste, il suffit de se référer aux résultats des sondages depuis les années soixante. Tous prouvent que le pourcentage des séparatistes n'a varié que de un pour cent durant cette période, et qu'il a plafonné à vingt pour cent. On ne saurait donc parler de tendances historiques inéluctables. Lors d'un récent sondage effectué par l'institut québécois d'opinion publique, on a posé

la question la plus favorable aux séparatistes, à savoir la thèse de la souveraineté-association, c'est-à-dire la séparation mais accompagnée par la suite d'une association avec le reste du Canada. 28.4% seulement des Québécois ont répondu positivement, alors que 58.3% des Québécois se sont déclarés opposés à cette idée.

On dit volontiers que les jeunes sont en faveur de la séparation du Québec; que révèle l'institut québécois d'opinion publique? Que 61.9% des jeunes de 18 à 24 ans sont opposés à l'idée de la souveraineté-association. Par ailleurs, lorsque l'on demande aux Québécois quel niveau de gouvernement les sert le mieux, ce même sondage de l'institut québécois nous apprend que les Québécois sont plus satisfaits du gouvernement fédéral que du gouvernement provincial, l'indice de satisfaction des Québécois envers le gouvernement fédéral étant de 58.4% et envers le gouvernement provincial de 44.9%. Quant à la popularité respective du Premier ministre du Canada et du Premier ministre du Québec, force est de constater que M. Trudeau devance nettement M. Lévesque au Québec. Le Premier ministre obtient au Québec un indice de satisfaction de 46.9% contre 26.9% seulement à M. Lévesque. M. Lévesque est donc mal avisé de prétendre qu'il est le porte-parole le plus légitime et le plus populaire des Québécois.

Ces chiffres rassurants ne sauraient cependant nous faire oublier que nous traversons une période durant laquelle des changements constitutionnels seront nécessaires. Loin de moi l'idée de nier que les Québécois veulent des changements. Mais en cela ils ne diffèrent pas des Canadiens des provinces de l'Ouest ou des provinces de l'Atlantique. Il importe de regarder la réalité en face: les Québécois veulent des changements, tout en restant au sein de la Confédération. Changement ne signifie pas rupture.

Somme toute, nous ne sommes pas dans une situation statique, mais nous sommes engagés au contraire dans une dynamique qui va entraîner des réajustements inévitables. Nous devons cesser de regarder l'avenir avec les yeux du passé et de projeter dans le futur les rancœurs et les ressentiments de notre histoire. Et si je puis transposer sur la scène canadienne la célèbre phrase de Jean Monnet, "nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes", je dirais que dans un fédéralisme renouvelé - qui est à notre portée - les aspirations de tous les Canadiens pourront trouver leur compte.